

Le Budget 2014



Réforme des rythmes scolaires



Intempéries d'automne



CULTURE
Commémoration
du 11 novembre 2014



NOUS SOMMES
CHARLIE

EDITO

Acette même page, l'année dernière, comme par prémonition, nous avons intitulé notre édito « une crise des valeurs !!! » Les tragiques évènements récents rappellent la fragilité de nos démocraties face à la barbarie. Ils nous indiquent que malgré notre histoire généreuse et les signes précurseurs apportés à l'humanité, l'obscurantisme est toujours là. C'est la xénophobie et le rejet de l'autre parce qu'il est différent, c'est le racisme, l'antisémitisme, c'est la négation de l'être humain.

Pougétoises et Pougétois, je tiens à vous remercier pour avoir exprimé solennellement votre désapprobation du massacre et votre attachement aux valeurs de la République en participant à la minute de silence organisée sur votre lieu de travail, dans vos entreprises ou à l'école. Merci d'être venus si nombreux dans l'improvisation et la spontanéité le 8 janvier à 12 h devant la mairie pour se recueillir, montrer notre solidarité, exprimer notre révolte mais aussi notre détermination de défendre les valeurs de respect de tout être humain, de tolérance, de fraternité, de laïcité. La France pays des droits de l'homme qu'elle a essaimé à travers le monde a retrouvé son image historique de pays de la Liberté, Liberté de pensée, Liberté d'opinion, Liberté d'expression,...

Merci à notre police, merci à notre gendarmerie, merci à ceux qui nous protègent. Maintenant, il nous faut être vigilants et redonner du sens à la vie en défendant les valeurs de la République dans laquelle nous avons choisi de vivre.

A vous les grands parents d'apporter votre vécu et votre expérience aux petits enfants. A vous les parents d'élever vos enfants en les préparant à un monde passionnant mais aussi plein d'embûches. A vous les enseignants en ouvrant l'esprit des jeunes, en les responsabilisant, en développant chez eux l'esprit critique, c'est-à-dire l'esprit d'analyse pour qu'ils ne soient pas aliénés mais des êtres lucides et responsables.

A vous les adultes en montrant l'exemple et en préparant nos enfants à devenir des femmes et des hommes, de vrais citoyens respectueux de la chose publique.

Loin de l'égoïsme et de l'individualisme ambiant, loin des amalgames, faisons en sorte que les mots de fraternité, de solidarité, de « vivre ensemble » ne soient pas de simples mots mais une réalité vécue par chacun de nos concitoyens quelles que soient ses opinions, ses croyances et ses origines.

La France est un grand pays, ses valeurs proclamées et conquises à travers l'histoire ont inspiré le monde, elle reste le symbole de la Liberté et de la Tolérance.

Louis Villaret

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE 4

FINANCES 6

AMENAGEMENT
URBAIN 8

ENVIRONNEMENT
ET CADRE DE
VIE 12

INTEMPERIES 13

ECOLE ET
JEUNESSE 14

SPORT ET
CULTURE 16

AGENDA 19

Mairie de Le Pouget
Route Neuve
Tél. 04.67.96.71.09
www.le-pouget.com

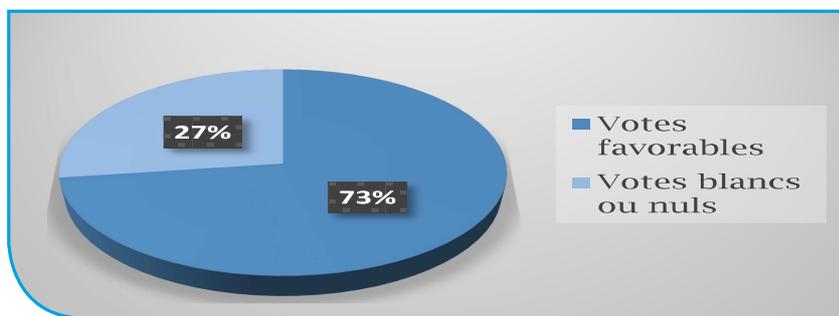
Le bulletin municipal de la ville de Le Pouget est édité par la Mairie de Le Pouget. Mise en page et comité de rédaction : commission communication. Directeur de la publication : Louis Villaret

ÉLECTIONS

Retour sur les élections

Le 16 mars 2014 les électeurs Pougétols élaient une nouvelle équipe municipale soucieuse de l'intérêt général, paritaire, jeune, fidèle aux traditions et ouverte sur l'avenir.

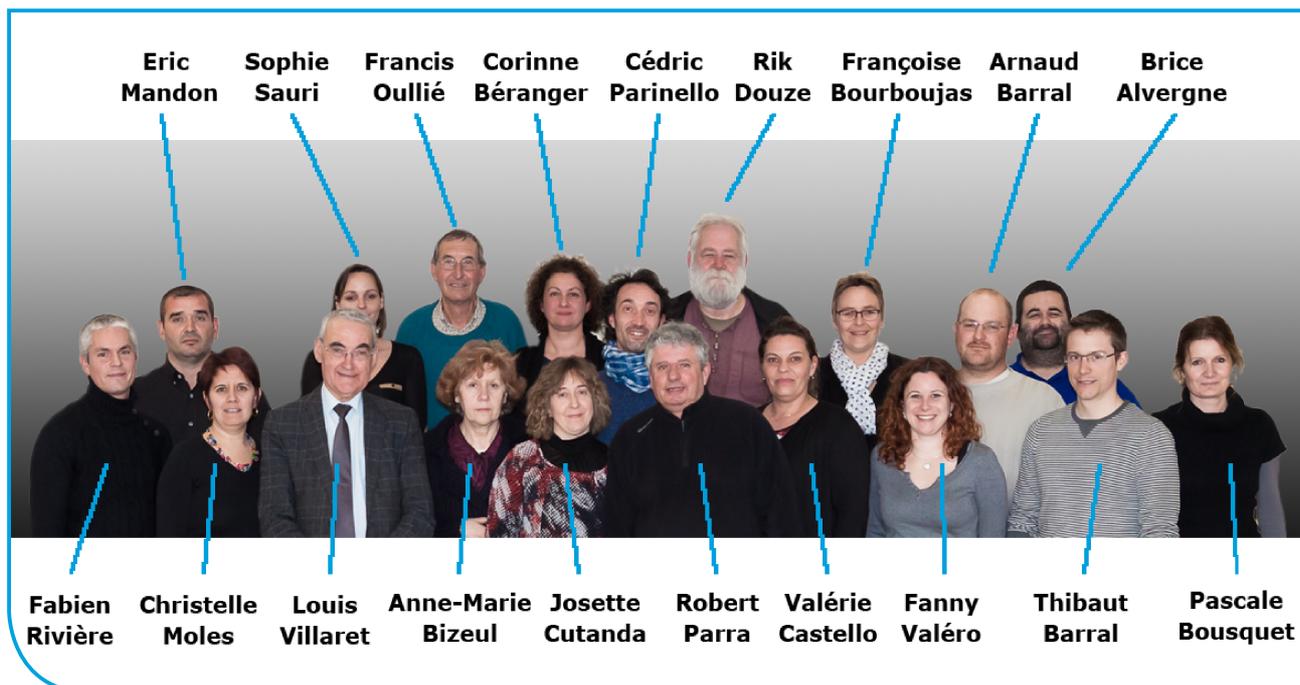
La liste divers « Le Pouget en mouvement » a obtenu la majorité absolue dès le premier tour avec 649 votes favorables, soit 73% des suffrages exprimés. L'équipe menée par Louis Villaret représente depuis le 16 mars 2014 la commune de Le Pouget.



RÉSULTATS / VOTANTS

LE CONSEIL MUNICIPAL

19 élus composent cette nouvelle équipe dont 8 faisaient partie du Conseil Municipal du précédent mandat. 11 nouveaux élus les ont rejoint pour servir au mieux les intérêts de la commune.



ÉLECTIONS

Les commissions municipales

Le 28 mars s'est tenue la première séance du Conseil Municipal. A l'issue du vote à bulletins secrets, Louis Villaret a été élu Maire à l'unanimité par le nouveau Conseil. **Robert Parra, Christelle Moles, Thibaut Barral et Josette Cutanda** l'accompagneront en tant qu'adjoints.

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal a ensuite constitué 7 commissions chargées de préparer

les dossiers qui seront ensuite soumis au vote de l'assemblée. Chaque commission est présidée officiellement par le Maire. Le Conseil a aussi désigné les membres de la commission d'appel d'offres, les délégués au Syndicat Intercommunal «Le Pouget-Vendémian», les délégués au Lycée Agricole de Gignac, les représentants auprès d'Hérault Energie et les membres du Conseil d'Administration du CCAS.

FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Mission : Budget, finances, emprunts, subventions, taux d'imposition...

Membres : Tous les membres du Conseil.

COMMUNICATION

Mission : Bulletin municipal, refonte site Internet, Affichage...

Membres : **Pascale Bousquet**, Brice Alvergne, Fabien Rivière.

INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Mission : Eau, assainissement, électrification, gaz naturel, irrigation...

Membres : **Robert Parra**, Francis Oullié, Brice Alvergne, Arnaud Barral, Eric Mandon.

AMÉNAGEMENT URBAIN, ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Mission : Urbanisme, rues, places, espaces verts, bâtiments communaux, signalisation, sécurité, centre de secours ...

Membres : **Thibaut Barral**, Rik Douze, Corinne Alazard Beranger, Françoise Bourboujas, Cédric Parinello.

ÉCOLE ET JEUNESSE

Mission : Écoles, Espace jeunesse, ALSH, temps d'activités périscolaires...

Membres : **Josette Cutanda**, Pascale Bousquet, Françoise Bourboujas, Fanny Valéro, Valérie Castello, Cédric Parinello, Sophie Sauri.

SPORT, CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

Mission : Animations, médiathèque, expositions, Circul'Arts, les Théâtrales, le sport...

Membres : **Christelle Moles**, Robert Parra, Rik Douze, Josette Cutanda, Valérie Castello, Fanny Valéro, Cédric Parinello, Sophie Sauri, Brice Alvergne.

ÉCONOMIE ET TOURISME

Mission : Agriculture, commerces, Artisanat, Tourisme...

Membres : **Rik Douze**, Cédric Parinello, Arnaud Barral, Thibaut Barral.

Membre du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

- Louis VILLARET
- Robert PARRA
- Françoise BOURBOUJAS
- Fanny VALERO



Finances : Budget 2014

Voté chaque année par le Conseil Municipal, le budget constitue un acte politique fondamental pour la collectivité qui, à travers ses choix, planifie les projets de développement de la commune.

Généralités

Le budget de la commune comporte deux grandes sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement et chacune doit être présentée en équilibre (dépenses = recettes).

Le **fonctionnement** correspond :

- Aux crédits nécessaires pour assurer la gestion des services municipaux : la rémunération du personnel, les achats de fournitures et de services nécessaires au fonctionnement et à l'entretien du patrimoine...
- Aux recettes constituées par la perception des impôts locaux, des dotations de fonctionnement reçues de l'État, l'attribution de compensation de la taxe professionnelle, et des produits venant des différents services (restauration scolaire, garderies, centre des loisirs, locations...).

L'**investissement** correspond :

- Aux achats durables nécessaires pour développer ou mettre en œuvre les services publics : constructions de bâtiments, développement de la voirie, achat des équipements indispensables au fonctionnement,
- Au remboursement des emprunts,
- Aux recettes (autofinancement des subventions d'investissement reçues et du capital emprunté).

Le 23 avril 2014, le Conseil Municipal a approuvé le budget pour 2014 qui s'équilibre à hauteur de 4 320 660,21€ (hors budgets annexes) dont :

- 1 702 705,20€ pour la section de fonctionnement,
- 2 617 955,01€ pour la section d'investissement.

BUDGET PRIMITIF 2014



Comme toute autre collectivité nous devons faire face à la baisse des dotations de l'Etat, baisse qui sera beaucoup plus significative les prochaines années. N'ayant pas de ressources complémentaires pour compenser, nous avons dû nous montrer prudents dans l'élaboration de ce budget.

C'est ainsi que nous avons prévu de maîtriser au maximum nos différentes charges de fonctionnement malgré des coûts difficiles à contenir, voire nouveaux comme la hausse du coût de l'énergie, ou l'organisation liée au temps d'accueil périscolaire (réforme des rythmes scolaires).

Néanmoins nous avons la volonté de poursuivre les programmes d'investissement entamés lors de l'ancien mandat. Ainsi sont inscrits au budget 2014 des projets d'investissement tels que le changement des lampadaires de la placette, l'amélioration de la caserne des sapeurs-pompiers, l'entretien des bâtiments communaux, la déviation route de Clermont l'Hérault, la rénovation du Campotel ou encore la restauration du Pigeonnier.

Depuis le budget 2011 les taux d'imposition n'ont pas augmentés.

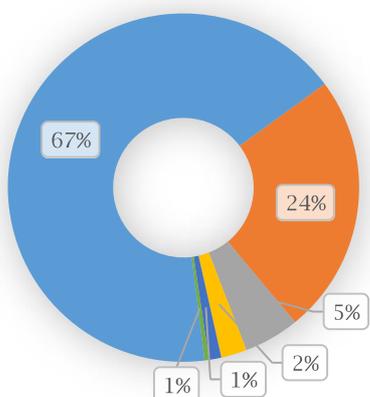
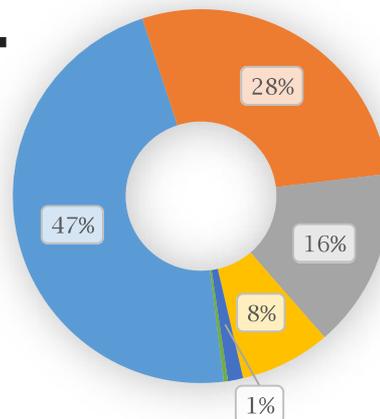
TAUX STABLES DEPUIS 2011

Taxe d'habitation :	14,75 %
Taxe foncier bâti :	23,75 %
Taxe foncier non bâti :	77,07 %

La répartition du Budget

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Charges de personnel
- Charges à caractère général
- Contributions
- Virement à la section d'investissement
- Intérêts de la dette
- Dotations aux amortissements

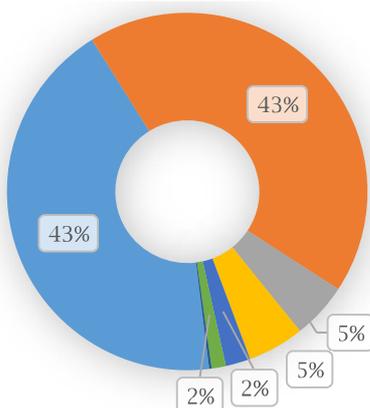
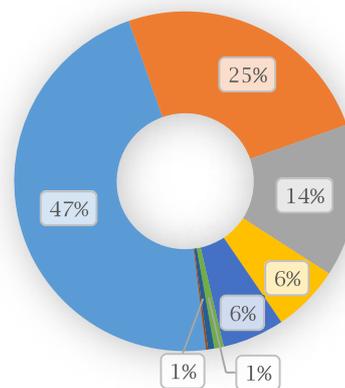


DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- Opérations d'investissement
- Travaux d'équipements
- Remboursement dette
- Achat terrains/bâtiments
- Achats mobilier/matériel/véhicule
- Opération d'ordre
- Frais d'études

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Impôts et taxes
- Dotations Etat, Participations
- Produits des services
- Remboursement personnel
- Excédent de fonctionnement
- Revenus des Immeubles
- Opérations d'ordre
- Autres



RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Emprunt
- Subventions
(Département, Etat, Europe, autres)
- Excédents de fonctionnement
- Virement du fonctionnement
- Taxe Locale d'Equipement (TLE)
- FCTVA
- Amortissements

Modernisation de la communication

Lors des élections municipales, les élus se sont engagés dans la modernisation du village pour faire évoluer le Pouget vers une « Cité moderne, faite de ruralité et de modernité avec le souci constant de l'intérêt général ». Gros plan sur la modernisation de la communication.

Suite aux élections municipales du mois de mars 2014, 7 commissions ont été créées. Elles permettent aux élus du village de se réunir en groupe de travail pour mener des réflexions sur des thématiques aussi diverses que la communication, les finances, l'amélioration des infrastructures du village, le sport et la culture, l'aménagement urbain et paysager ou encore l'école, la jeunesse et l'économie.

La commission communication a proposé certaines évolutions pour moderniser l'accès des Pougéttois à l'information. Ainsi, le Conseil Municipal a validé la création d'un nouveau bulletin municipal, la création d'un « guide du pougéttois », la refonte du site Internet et la mise en place de panneaux d'affichage libre dans le village.

Un nouveau bulletin

La première de ces propositions à se concrétiser est le bulletin que vous lisez. En 2015, il sera **semestriel**. En fonction de la quantité d'informations et du temps qu'il nous faudra pour l'éditer, la fréquence de parution pourrait évoluer les années suivantes. Il traitera des sujets qui touchent les pougéttois, notamment des actions

menées par l'équipe municipale et les élus pour améliorer votre village et votre bien être.



Ce premier bulletin est axé sur l'année 2014, les prochains apporteront plus d'informations sur les projets à venir et le site Internet prendra le relais pour les informations ponctuelles.

Un nouveau site Internet ?

La refonte du site Internet est aussi prévue pour cette année. Maintenant que le village est doté de nouvelles infrastructures permettant aux habitants d'avoir une connexion en haut débits, il est temps d'avoir un site Internet « nouvelle génération » qui puisse répondre aux besoins des pougéttois. Cette refonte

est un travail de longue haleine dont l'enjeu est de taille : amener l'information chez vous de façon régulière et conviviale en vous offrant de **nouveaux e-services**. Enfin, des panneaux d'affichage libre vont être installés dans le village pour permettre aux associations et à la mairie de mettre en avant leurs événements tout en limitant l'affichage sauvage dans le village.

Le « **guide du pougéttois** » regroupera toutes les informations nécessaires au quotidien. Vous y retrouverez en particulier les informations propres à la mairie, aux services municipaux et intercommunaux. Vous y trouverez également les informations relatives aux déchèteries au tri sélectif, les coordonnées des praticiens de santé, des associations du village, des commerces... Il servira autant aux nouveaux arrivants qu'aux pougéttois de longue date. Il devrait paraître au cours du 2ème semestre 2015.

La Commission communication :

- Pascale Bousquet
- Brice Alvergne
- Fabien Rivière



INFRASTRUCTURE

Le très haut débit enfin au Pouget !

Les Pougétois peuvent désormais accéder à de nouvelles offres de services tels que l'accès à Internet en haut débit, la télé et la téléphonie par ADSL.

Afin que la majorité des foyers puisse avoir accès à la téléphonie fixe traditionnelle, un multiplexeur avait été installé sur la commune. Cet équipement présentait un atout non négligeable lors du déploiement du réseau téléphonique et avait contribué à assurer le service universel de téléphonie sur la totalité du territoire. Il présentait néanmoins l'inconvénient de rendre inéligibles à l'ADSL (Internet haut débit) les lignes qu'il desservait. La présence du multiplexeur constituait ainsi, avec la longueur des lignes, l'une des deux causes d'inéligibilité au haut-débit. Avant l'été, une grande partie des foyers du Pouget était inéligible au haut débit Internet obligeant à passer par des systèmes tels que les satellites ou le wifi pour être connecté. La société Orange a mis en place une politique de modernisation du réseau en neutralisant les

multiplexeurs. Les travaux de démultiplexage (retrait des multiplexeurs) ont été réalisés gratuitement à la fin du premier semestre par Orange.

Depuis le début de l'été le très haut débit est donc disponible dans presque tous les foyers.

Ceux qui n'avaient pas de ligne téléphonique à cause de la saturation des deux centraux de Canet et de Vendémian, ont pu en être équipés grâce au nouveau central qui a été installé derrière l'Eglise Sainte Catherine.

Télévision par ADSL

Ceux qui n'étaient pas éligibles à internet filaire, le sont maintenant et avec du haut débit (ADSL) voire du très haut débit (VDSL) pour les maisons situées à moins d'1km du nouveau central. La majorité des Pougétois peuvent, du coup, **accéder à des services tels que la télévision et la téléphonie par Internet en prenant contact avec les différents opérateurs.**

EQUIPEMENT

Réseaux d'Assainissement

La 2^{ème} phase de la réhabilitation du réseau d'assainissement est en cours.

L'entreprise SLTPE retenue pour le marché a poursuivi le rechemisage des réseaux d'assainissement dans la rue de la Terrasse. A ce jour, il reste 57 branchements à réaliser à travers le village. Le montant des travaux de la 2^{ème} phase de réhabilitation s'élève à 56 210€ HT.

La Commission infrastructures et équipements publics

- Robert Parra
- Francis Oullié
- Arnaud Barral
- Eric Mandon
- Brice Alvergne



VOIRIE

Déviation route de Clermont l'Hérault

La déviation route de Clermont l'Hérault devrait être achevée en début d'année 2015 et permettra de contourner le centre du village.

L'entreprise Colas Midi Méditerranée a été retenue pour la réalisation de la 4^{ème} phase des travaux comprenant la partie la plus étroite de la route située entre les deux virages. La voie a été élargie et consolidée par des blocs de pierre d'un côté, avec un revêtement entièrement refait. La construction d'un mur de soutènement en pierre de l'autre côté et la pose de barrières en bois pour la sécurité des conducteurs ont été réalisées. La dernière phase reliera la déviation au rond point de la

route de Canet. Elle devrait être finalisée en début d'année 2015. L'abri bus qui se trouvait route de Canet n'était plus en service. Par souci d'économie, il a été déplacé pour compléter l'arrêt de bus route de Clermont l'Hérault et a été entièrement repeint par nos services municipaux.

Cet abri bus a été équipé d'un accès pour les personnes à mobilité réduite conformément à la future réglementation. Un lampadaire sera également installé pour éclairer cet espace.



VOIRIE

Les autres aménagements routiers

La rue des caves

De nouvelles places de parking ont été créées au-dessus de



l'esplanade. Le mur en pierre qui menaçait de s'écrouler a

été démolit. La chaussée a été délimitée par la pose de barrières en bois donnant un aspect naturel et sécurisant à l'espace.

La rue des métiers

Les racines des arbres plantés rue des métiers ont fortement endommagé le revêtement. Les arbres ont été arrachés et la route ainsi que les aménagements vont être complètement refaits. Les arbres seront remplacés par

une essence plus adaptée à ces espaces.

La Tour de Lagarel

Suite à la construction du nouveau lotissement de Lagarel, le revêtement de la route desservant ces habitations a été réalisé en avril 2014 par l'Entreprise COLAS. FDI Habitat a pris en charge la moitié du coût de ces travaux.

INFRASTRUCTURES

Les travaux d'aménagements

L'entretien des locaux municipaux est quotidien. Petit résumé des principales interventions.

Espace socioculturel les condamines

Suite à des actes de vandalisme et des tentatives d'effraction, Toutes les portes défectueuses ont dû être remplacées par l'Entreprise DUFRENOY.

Ecoles

Pendant les vacances scolaires d'été une classe de l'école primaire ainsi que le préau ont été entièrement restaurés par l'équipe municipale.

Foot

Les vestiaires du club de foot ont été rénovés et le grillage qui entoure le stade a été consolidé.

La Caserne

Les travaux d'aménagement du premier étage du Centre de secours sont désormais terminés. L'aménagement consistait dans la construction d'une salle de réunion, un sanitaire et un bureau.



La rénovation du pigeonier, situé sur la colline de Saint-Amans, est déjà bien avancée. Cette opération a été déléguée à la Communauté de Communes dans le cadre du «plan patrimoine». Le Conseil Général et la CCVH ont participé au financement de l'opération.

La Déchèterie

Une nouvelle déchetterie conforme aux nouvelles normes a été réalisée par le Syndicat Centre Hérault.



Elle permet de faciliter et de sécuriser le dépôt d'encombrants par tous les administrés dans des bacs accessibles à même le sol dans un souci de propreté et de respect de l'environnement.

Lagarel

L'inauguration du lotissement « les collines de Lagarel » a eu lieu le 5 février 2014 au lieu-dit « Place du Muscat » en présence de Mr Dominique GUERIN, Directeur Général de FDI Habitat.



Le Pigeonnier



Les déchèteries à proximité

14 déchèteries sont gérées par le Syndicat Centre Hérault (SCH.). Elles sont réparties sur le territoire pour être au plus proche de chacun des usagers.

		LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
Aspiran, Clermont l'Hérault, Lodève	Matin	■	■	■	■	■	■
	A-midi	■	■	■	■	■	■
Aniane	Matin	■	■	■	■	■	■
	A-midi	■	■	■	■	■	■
Cabrières	Matin	■	■	■	■	■	■
	A-midi	■	■	■	■	■	■
Gignac	Matin	■	■	■	■	■	■
	A-midi	■	■	■	■	■	■
Le Caylar	Matin	■	■	■	■	■	■
	A-midi	■	■	■	■	■	■
Le Pouget	Matin	■	■	■	■	■	■
	A-midi	■	■	■	■	■	■
Montarnaud	Matin	■	■	■	■	■	■
	A-midi	■	■	■	■	■	■

		LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
Montpeyroux	Matin	■	■	■	■	■	■
	A-midi	■	■	■	■	■	■
Octon	Matin	■	■	■	■	■	■
	A-midi	■	■	■	■	■	■
Paulhan	Matin	■	■	■	■	■	■
	A-midi	■	■	■	■	■	■
Saint-Jean-de-la-Blaquière	Matin	■	■	■	■	■	■
	A-midi	■	■	■	■	■	■

■ ouverte ■ fermée Matin : 9 h à 12h30
 A-Midi : 14h à 17h30

A noter : Pour leurs déchets assimilés (déchets produits en petites quantités), les professionnels ont accès aux déchèteries selon les modalités fixées par une convention nominative passée avec le Syndicat Centre Hérault.

Le Syndicat Centre Hérault est la structure intercommunale de traitement des déchets située sur le territoire des Communautés de Communes du Clermontais, du Lodevois et Larzac et de la Vallée de l'Hérault.



Toutes les déchèteries acceptent les cartons, les encombrants, les métaux, le bois, les huiles de vidange et les déchets verts. Le verre, les papiers et les bouteilles plastiques peuvent être déposés dans les points que l'on trouve dans les villages et

dans la majorité des déchèteries. Le dépôt des déblais, des gravats, des déchets d'équipements électriques et électroniques, des cartouches d'encre, des huiles de fritures, des batteries est réglementé. Seules certaines structures sont habilitées à les

recevoir. Vous trouverez le détails des points de tri dans le flyer édité par le SCH. Ils sont à votre disposition en Mairie ou sur le site du Syndicat Centre Hérault. (www.syndicat-centre-herault.org)

AIRE DE JEUX

Quartier Saint Amans

L'aménagement d'une aire de jeux constituée de balançoires et d'un toboggan a été réalisé dans un espace sécurisé. Un banc destiné aux parents et assistantes maternelles pour la surveillance des enfants a également été fixé. Des arbres et arbustes ont été plantés afin d'agrémenter ce lieu et de l'ombrager d'ici quelques saisons.



Les intempéries d'automne

La Vallée de l'Hérault a subi de fin septembre à début novembre une succession d'épisodes pluvieux orageux dévastateurs. Le Pouget n'a pas été épargné...

16 septembre, 29 septembre, 17 octobre... 3 épisodes cévenols se sont succédés sans que les pluies ne s'arrêtent totalement entre chaque période. Lors de ces épisodes méditerranéens, hyper localisés, le cumul de pluie a pu atteindre par endroit plus de 400mm en 5h de temps. Les sols gorgés d'eau ne pouvaient pas absorber une telle quantité d'eau. Le ruissellement de ces pluies **exceptionnelles** a engendré de nombreuses dégradations. L'eau s'est engouffrée dans les rues, les chemins, les caves, les maisons... Au passage, les eaux ont défoncé le bitume de certaines routes, ont créé de nombreux glissements de terrains et ont laissé les Pougétois abasourdis devant l'ampleur des dégâts. Pour la commune, **le préjudice s'élève à près 3,6 millions d'euros** (première estimation).

Dégâts : 3,6M d'Euros

Cela représente 2/3 du budget d'investissement de l'année 2014. Une première demande de subvention d'un montant de 918 000€ a été sollicitée lors d'un Conseil municipal exceptionnel pour effectuer les travaux les plus urgents (revêtement rue des Pervenches, chemin Fontaine de Patari, Route de Montpellier, Route de Clermont, Passage à gué du chemin vers Vendémian, chemin

des Horts, bassin de rétention...). Les équipes techniques se sont mobilisées pour effectuer au mieux et au plus vite les premiers travaux, l'équipe administrative s'est démenée pour vous apporter



le maximum de réponses à vos nombreuses questions. Les services de secours n'ont pas chômé. Suite à la coupure d'eau, fin septembre, les conseillers municipaux se sont mobilisés pour effectuer avec l'aide des sapeurs pompiers plusieurs distributions de bouteilles d'eau. Après la 2ème période d'orage, le Maire et des conseillers municipaux ont fait le tour du village en compagnie des services de secours et d'agents

techniques pour recenser les dégâts et prendre les photos nécessaires à la constitution d'un dossier afin que l'état de catastrophe naturelle soit reconnu pour notre village.

Au final, ce sont 96 communes de l'Hérault qui seront reconnues comme tel dans l'arrêté du 4

novembre 2014, soit près d'une commune sur trois de notre département.

Météo-France explique que ce phénomène est notamment dû à un vaste système de basses pressions positionné sur l'Atlantique qui a autorisé la remontée de l'air chaud chargé d'humidité en provenance de la Méditerranée, dont la température de surface a été en septembre, « plus chaude que la moyenne sur toute sa partie nord-ouest ». Donc propice à un régime d'évaporation accru. On observe alors une «intensification du cycle de l'eau».

En plus des nombreux travaux que réalise la commune, pour diminuer les risques d'inondation, **le Conseil réfléchit à un moyen efficace pour prévenir les habitants du village et les tenir informés des événements importants en temps réel**. L'utilisation de différents supports est envisagé. Cette question sera notamment abordée lors de la phase d'étude relative à la refonte du site Internet.

La Commission Urbanisme, environnement et cadre de vie

- Thibaut Barral
- Rik Douze
- Corinne Alazard Beranger
- Françoise Bourboujas,
- Cédric Parinello



ÉCOLE

Les Rythmes scolaires

Retour sur la mise en place des TAP

Les décrets...

La réforme des temps scolaires à l'école primaire prévue par le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 vise à mieux répartir le temps d'enseignement sur la semaine en assurant une plus grande régularité et une meilleure répartition des temps d'enseignement, de manière à faciliter les apprentissages de tous les élèves, en particulier des plus fragiles.

Pour répondre à certaines difficultés locales, le décret n°2014-457 du 7 mai 2014 a autorisé des expérimentations, dans le cadre d'un projet construit conjointement par la commune et les conseils d'école. Ces expérimentations, valables pendant 3 ans au plus, seront réévaluées par les recteurs chaque année en fonction de leur

intérêt pédagogique et de la bonne prise en charge des enfants.

imposent...

Concrètement, les décrets imposent aux mairies et aux écoles des contraintes suivantes :

- maximum 24h hebdomadaires
- pas moins de 8 demi-journées
- au moins 5 matinées
- maximum 6h/jour
- maximum 3h30/demi-journée
- pause méridienne d'au moins 1h30 (pause du midi)
- Possibilité de regrouper les temps d'activités périscolaires sur un après-midi/semaine

Un coût significatif porté par la commune...

Bien que l'État ait concédé de renouveler son aide financière aux communes en 2014 et en 2015, le

fond d'amorçage reste largement insuffisant pour les soutenir.

Le cumul des subventions de l'Etat et de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF.) pourrait ne représenter qu'un tiers, voir un quart des dépenses que la communes aura engagé. Les frais relatifs aux temps d'activités périscolaires comprennent non seulement le coût des activités, mais aussi les frais d'encadrement, le paiement des intervenants extérieurs et les frais de gestion des structures qui participent à la qualité des activités.

et les parents d'élèves

La cotisation pour participer aux TAP s'élève à 10€ par enfant pour chaque période comprise entre les vacances scolaires. Ce forfait est fixe, quel que soit le nombre de jours de fréquentation.

TAP

Les changements pour les enfants

Après plusieurs concertations, sondages et réunions de travail, de nouveaux horaires ont été appliqués dès la rentrée 2014. La pause méridienne (cantine) se termine à 13h45 et le temps

scolaire prend fin à 16h45. Les enfants travaillent dorénavant le mercredi matin. Les temps d'activités périscolaires se déroulent les vendredis après-midi. 2 cycles ont déjà été réalisés.

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h15-9h00	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie
9h00-12h00	École	École	École	École	École
12h00-13h45	Cantine	Cantine		Cantine	Cantine
13h45-16h45	École	École		École	TAP
16h45-18h00	Garderie	Garderie		Garderie	Garderie

Les Services municipaux

LES TAP

De manière générale les TAP se déroulent de manière satisfaisante. Les TAP en maternelle comptabilisaient 60 participants lors de la première période. Les enfants ont pu participer à différentes activités adaptées à leur âge telles que l'éveil musical, comptine et motricité, atelier gâteau, sieste pour les plus jeunes...

Les TAP en primaire comptabilisaient 120 participants répartis dans des ateliers théâtre, photographie...

En ce qui concerne les enfants, la répartition dans les ateliers s'est réalisée de manière harmonieuse et les enfants renvoient un avis positif sur les ateliers.

Suite à un démarrage approximatif des sorties, elles se sont régulées d'elles même. Les parents des maternelles et primaires ont l'obligation de venir chercher les enfants dans la cour. Afin de faciliter leurs circulations, un balisage est mis en place pour aider à l'orientation.

L'ALSH

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est ouvert :

- pendant les vacances scolaires de 8h à 18h du lundi au vendredi
- les mercredis de l'année scolaire de 12h à 18h

Il accueille les enfants de 3 à 12 ans de Le Pouget et des communes conventionnées. Les inscriptions s'effectuent pour les vacances scolaires une semaine avant chaque période et 2 semaines avant les vacances d'été de 16h30 à 18h30 à l'accueil du centre de loisirs. Pour les mercredis, l'inscription s'effectue durant les vacances qui précèdent la période d'école.

L'ESPACE JEUNESSE

Il accueille une trentaine de jeunes de 11 à 18 ans les lundi, mardi, mercredi, jeudi de 10h à 18 h et le vendredi matin de 9h à 12h.

Au programme en 2014 entre autres :

- waterjump
- laser quest
- voyage Lisbonne
- Port Aventura



LA GARDERIE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire

7h15 à 9h 16h45 à 18h

Le mercredi

7h15 à 9h

- Les enfants sont pris en charge à partir de 2 ans suite à leur scolarisation

- Elle est ouverte tous les jours scolaires.

LA CANTINE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

12h à 13h45

Les repas sont préparés le jour même au Foyer Résidence «Raoul Boubal». Ils sont équilibrés avec le conseil d'une diététicienne et du personnel suivant une formation adaptée, et sont contrôlés et analysés chaque semaine par le laboratoire vétérinaire départemental.

La Commission école et jeunesse

- Josette Cutanda
- Pascale Bousquet
- Françoise Bourboujas
- Fanny Valéro
- Valérie Castello
- Cédric Parinello
- Sophie Sauri

CULTURE

Le Pouget fait son Show

Les bénévoles, les associations, les équipes municipales, les élus, tout le monde s'investit pour faire vivre le Pouget au rythme des manifestations et des commémorations. Rétrospective :



MARS

Le **Corso fleuri** a encore attiré les foules en 2014 et a fait danser le défilé au rythme de la samba. Cet événement d'envergure sera reconduit les 2 premiers dimanches du mois de mars en 2015.

AVRIL

Les **Théâtrales** du Pouget organisées en collaboration avec la Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre amateur et d'Animation (FNCTA) ont connu cette année un grand succès. 720 entrées ont été comptabilisées contre 635 en 2013, soit une fréquentation en augmentation de 14%.



MAI

La 28e édition du **Concours des vins** de la Vallée de l'Hérault organisée par la CCVH s'est tenue au domaine départemental des trois fontaines. Vous pouvez retrouver le palmarès des vins sur le site de la Communauté de Communes.

www.cc-vallee-herault.fr



JUILLET

Le festival des «**Nuits couleurs**» a une nouvelle fois investi le jardin des Coudaissas. La chorale «**Les Sweeties** » et la chanteuse folk américaine Leyla McCalla, ont animé la soirée.

Pour célébrer la fête nationale du 14 juillet, la mairie vous a proposé son **feu d'artifice** et les sapeurs pompiers ont organisé le Bal. La **fête locale** du village s'est tenue en même temps pour la joie des grands et des petits.



AOUT



Circul'Arts : Cette manifestation mêle théâtre de rue, concert, musiciens ambulants, mais aussi découverte du village avec visites guidées, brocante...



SPORT & CULTURE

SEPTEMBRE

Fête du sport et des associations

Les associations se sont réunies et ont investi la route neuve pour vous présenter leurs activités : Théâtre, chants, Aikido, sapeurs-pompiers, ...

NOVEMBRE

La **Commémoration du Centenaire** de la Première Guerre mondiale 1914-1918 a suscité auprès de la population un certain intérêt pour cette période sombre de l'Histoire.

La Municipalité a souhaité rendre hommage à tous ces héros de guerre en organisant une rétrospective historique avec exposition de photographies d'époque,



uniformes militaires, casques, baïonnettes, croix de guerre, extraits de correspondances, objets de la vie courante, livres, cartes d'état major, prêtés aimablement en la circonstance par des particuliers qui ont bien voulu nous faire partager ces trésors d'archives familiales.

Nous les en remercions vivement. Cette exposition s'est tenue dans l'ancienne salle des mariages du 7 au 14 novembre et a permis



de plonger les visiteurs dans l'intimité de la Grande Guerre.

Le 11 novembre, la Cérémonie du 96ème anniversaire de l'Armistice se déroulait devant une

assistance plus nombreuse qu'à l'accoutumée en présence du Conseil Municipal, des Représentants des Anciens Combattants et des Sapeurs-pompiers. Après une célébration en l'Eglise Sainte-Catherine, le cortège s'est dirigé devant le Monument aux Morts pour le dépôt des gerbes, la sonnerie aux morts, la lecture de différents messages et la minute de



silence. L'émotion était palpable lorsque les enfants ont égrené le nom des combattants pougétois tombés



au champ d'honneur. Sous la direction de Véronique, un groupe d'enfants nous interprétait admirablement La Marseillaise et plongeait l'assemblée dans un profond recueillement. Le cortège se dirigeait ensuite jusqu'au cimetière pour dépôt de gerbes et chants interprétés avec émotion par Mme REISSEQUIER.



Un vin d'honneur clôturait ces célébrations devant la Mairie.



NOVEMBRE

Le Concours Complet d'Équitation International 1 et 2 étoiles (dressage, saut et cross) s'est tenu au Domaine des Trois Fontaines au mois de novembre. Le haut niveau de l'équitation était représenté lors de cette manifestation. Le concours complet international 2015 sera homologué épreuve pour la sélection aux jeux olympiques



DECEMBRE



Pendant que l'équipe technique municipale veillait au bon déroulement de l'illumination de la placette du village, Le père Noël a **émerveillé les enfants** par sa présence. Les chants des enfants et de la «voix des mômes» ont égayé l'atmosphère, les lumières nous



ont plongés dans l'ambiance des fêtes de fin d'année et les parents d'élèves nous ont fait partager leur bonne humeur tout au long de cette soirée. Merci à tous de leur investissement.

AGENDA 2015

25 FÉVRIER

REPAS DES AÎNÉS

01 ET 08 MARS

CORSO FLEURI

29 AVRIL AU 3 MAI

LES THÉÂTRALES

21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

**Le Conseil Municipal vous adresse ses
meilleurs Voeux pour l'année 2015.**

INTERCOMMUNALITÉ

Le réseau des bibliothèques

Depuis sa création en janvier 2007, le réseau intercommunal des bibliothèques permet l'accès de toute la population à l'ensemble des ressources documentaires disponibles et favorise le développement de nouveaux services de proximité.



L'adhésion vous permettra d'emprunter 7 livres, 3 revues, 10 CD ou 1 DVD pour une durée de quatre semaines. (gratuite pour les mineurs, 10€ pour

un adulte, 15€ pour un couple résidents dans la communauté de communes).

Vous retrouverez toutes les références des documents disponibles au sein du réseau intercommunal des bibliothèques de la vallée de l'Hérault, depuis le catalogue collectif en ligne.

Vous avez aussi la possibilité de réserver vos documents directement depuis ce catalogue et de récupérer les ouvrages dans votre bibliothèque d'inscription.

www.cc-vallee-herault.fr/lecture-publique

Les horaires d'ouverture de la médiathèque municipale du Pouget sont les suivants :

- Mardi : 17h -19h
- Mercredi : 9h30-12h / 16h00 -19h
- Vendredi : 17h -19h
- Samedi : 9h30 -12h

INTERCOMMUNALITÉ

La Carte Ambassadeur

L'Office de Tourisme Intercommunal (OTI.) Saint Guilhem le Désert – Vallée de L'Hérault distribue gratuitement sur demande la « Carte Ambassadeur »

Elle permet d'accéder à des sites touristiques et de loisirs de façon gratuite tout au long de l'année.

Le détenteur de la carte, saura mieux parler des sites qu'il aura visités et n'hésitera pas à y accompagner famille et amis de passage.



Pour l'obtenir, il suffit de remplir un bulletin d'inscription et de présenter un justificatif de domicile à l'un des 3 points d'accueil de l'Office de Tourisme Intercommunal (Gignac, Pont du Diable, St Guilhem le Désert). La carte est gratuite, nominative et une seule est délivrée par foyer (attention, soit 1 gratuité par foyer). Vous trouverez la liste des prestataires participants sur le site Internet de l'OTI <http://www.saintguilhem-valleeherault.fr> La mise à jour des prestataires se fait chaque année en juin.